

dans ces conditions, c'est-à-dire ni trop forte, ni trop légère ?

R. Par les moyens suivants : 1° les amendements ; 2° les labours, le hersage et le roulage ; 3° l'épandage.

Q. *Qu'appellez-vous terre d'alluvion ?*

R. On appelle terre d'alluvion celle qui résulte d'un accroissement de terrain qui se fait à un des bords d'une rivière lorsque cette rivière s'en retire et qu'elle prend son cours d'un autre côté.

Q. *Cette terre est-elle fertile ?*

R. Cette terre est très-fertile et produit à l'état naturel une espèce de jonc dont les animaux sont très-friands.

CHAPITRE TROISIÈME.

Des Amendements.

Q. *Qu'entendez-vous par amender une terre ?*

R. Amender une terre, c'est mêler au sol une autre variété de terre ou quelques substances qui en changent les propriétés physiques.

Q. *Expliquez-vous plus particulièrement par des exemples ?*

R. Si une terre est franche, c'est-à-dire si elle